

Robert Aulotte

MONTAIGNE ET LE DEVOIR D'ÊTRE HEUREUX

Montaigne écrivain paradoxal. Qui le contesterait, surtout après la belle étude d'Alfred Glauser. Et de tous les paradoxes que nous offrent les "Essais", le moindre n'est, sans doute, pas la volonté de bonheur qui s'affirme tout au long d'un ouvrage médité, pour l'essentiel, en un temps de pure tragédie.

Dans les deux premiers livres déjà, l'atmosphère d'horrible confusion qui marque, disons, la décennie 1570-1580 se trouve traduite de façon caractéristique. On l'a très souvent observé, Montaigne y recourt volontiers à l'image du labyrinthe qui, avec celle de la roue - ou du rouet - des événements insaisissables et des opinions inconsistantes, reflète bien le "mal et tourment" (I, 16) des meilleurs esprits de l'époque. La sanglante confrontation des choix politiques et religieux, la louvoyante stratégie des rois, de la reine-mère et des princes avides de pouvoir sans oublier les difficultés économiques évoquées dans l'essai "Des loix somptuaires" (I, 43) laissent une impression de malheur, d'ennui extrême, insupportable à l'occasion, voisin de cette "morne, muette et sourde stupidité" qui, nous dit Montaigne dans le chapitre "De la tristesse" (I, 2) "nous transit, lorsque les accidents nous accablent, surpassans nostre portée".

L'édition de 1588 laisse apparaître le même désespoir. Comment vivre, alors que les tourments physiques de la maladie se sont ajoutés pour l'auteur aux poignants soucis de la situation générale, comment vivre "sous un si long orage" (III, 9), dans le brouillis d'un temps de masques, où l'on "plastre le fait" (III, 10), face aux "invasions et incursions contraires et alternations et vicissitudes de la fortune", devant l'imminente "dissipation et divulsion de l'Etat" (III, 10)?

ficatif que ces quelques lignes du texte de 1588, qui se lisent presque à la fin de l'ultime essai "De l'expérience":

"A quoy faire desmembrons nous en divorce un bastiment tissu d'une si jointe et fraternelle correspondance? Au rebours, renouons le par mutuels offices. Que l'esprit esveille et vivifie la pesanteur du corps; le corps arreste la legereté de l'esprit et la fixe (C) qui velut summum bonum laudat animae naturam et tamquam malum naturam carnis accusat, profecto et animam carnaliter appetit et carnem carnaliter fugit, quoniam id vanitate sentit humana, non veritate divina (B). Il n'y a piece indigne de nostre soin en ce present que Dieu nous a faict; nous en devons conte jusques à un poil. Et n'est pas une commission par acquit à l'homme de conduire l'homme selon sa condition; elle est expresse, naïve (C) et très principale (B) et nous l'a le createur donnée serieusement et severement".

On a si souvent - et si justement - mis en relief l'importance, voulue par Montaigne, de la situation de tel ou tel essai dans la structure du livre (je pense ici, par exemple, à "De l'amitié", I, 28, ou à "De la conscience", II, 19) ou de tel développement à l'intérieur d'un chapitre, que je serais coupable si je ne relevais, d'entrée de jeu, la place marchande de ce texte au terme d'un chapitre qui est comme le testament de Montaigne et où se trouve, selon toute vraisemblance, l'expression la plus assurée de sa pensée finale.

Et je serais doublement coupable, si je ne disais combien je suis sensible à l'extrême gravité du ton de ce passage où le style de Montaigne oscille, comme les mouvements de l'humaine et harmonieuse nature dont il est ici pleinement question, du familier au soutenu, combinant sans heurt toutes les nuances du commun au sublime. Pour noter cette qualité particulière du ton, il n'est qu'à relire un passage de l'essai "De la praesumption" (II, 17) dans le texte de 1580. La pensée y est la même, mais différente, je crois, la résonance. Qu'on en juge plutôt:

"Ceux qui veulent desprendre nos deux pieces principales et les sequestrer l'une de l'autre, ils ont tort. Au rebours, il les faut r'accoupler et rejoindre. Il faut ordonner à l'ame non de se tirer à quartier, de s'entretenir à part, de mepriiser et abandonner le corps (aussi ne le scauroit elle faire que par quelque singerie contrefaict) mais de se r'allier à luy,

de l'embrasser, le cherir, luy assister, le contreroller, le conseiller, le redresser, et ramener quand il fourvoye, l'espouser en sommé et luy servir de mary; à ce que leurs effects ne paroissent pas divers et contraires, ains accordants et uniformes".

Dans ce passage rhétorique du chapitre "De la praesumption", nous n'avons que des injonctions impersonnelles: il faut, il faut. S'agissant des rapports de l'âme et du corps, l'insistance porte sur le rôle marital, donc supérieur, de l'âme. Dans l'extrait du chapitre de l'"Expérience", c'est au contraire une adjuration émue, personnelle, passionnée qui nous est adressée à nous. "Renouons". Renouons un "bastiment" non plus fondé sur une inégalité conjugale, mais sur une "fraternelle correspondance". Montaigne, ici, s'anime: ce n'est plus le penseur qui raisonne en jonglant avec les mots, mais l'homme qui crie à ses frères qu'il y a pour eux, comme pour lui, devoir sérieux de s'appliquer au "mesnage" de "jouyr sa vie".

Devoir sérieux, c'est ce qu'affirme Montaigne dans l'insistant rappel de "l'expresse et naïve commission" donnée à l'homme par le Créateur, au nom duquel Montaigne s'attribue, ici, le droit de parler, tant l'affaire est principale et importante.

Le texte est clair, et claire la leçon, dont Montaigne voudrait que nous profitions au mieux, "en la faisant (il faut vouloir son bonheur et le faire) plutôt qu'en la sachant" (I, 26). S'impose à l'homme le devoir positif (c'est ce que veut dire l'expression non par acquit) d'être heureux, non pas seulement sur le plan de la nature (et Montaigne ne recourt pas, ici, au substitut Nature pour désigner Dieu) mais dans le rapport qui unit au Créateur l'homme, être créé pour vivre heureux, lien personnel que noue la reconnaissance du don reçu.

Il est bien évident que de ce bonheur qu'il y a devoir à conquérir et qui échappe à tous les systèmes - si bien huilés soient-ils - Montaigne ne donne pas une recette universellement valable. La question du bonheur est comme une valise vide: on peut y mettre ce que l'on veut et même, avec les penseurs comme le behavioriste Skinner, n'y rien mettre du tout. Contrairement à ce que dit Saint Augustin pour qui il n'est pas un seul homme qui ne veuille le bonheur. Ou, pour employer une image plus

folle, à chacun de savoir qu'il doit lui-même cultiver et acclimater cette plante fragile dans son jardin personnel. Tout au plus, Montaigne indique-t-il quelques uns des moyens qui lui ont réussi. Se convaincre que la source du bonheur est en nous, non pas au dehors; que la vraie liberté, c'est la liberté psychologique; qu'il importe de se connaître soi-même pour devenir "apte à soi-même" selon la formule de Saint Augustin. Dans la pratique, au plan personnel, retrancher autant qu'on le peut, la tristesse, en "cedant naturellement aux maladies selon leur condition et la nostre" (III, 13), dans la pleine conscience que "la mort se mesle et confond partout à nostre vie" (III, 13); et, sur le plan public ne pas refuser l'exercice d'un service d'autrui librement consenti, mais strictement limité. Telle est la première condition. Qu'accompagne cette autre - qui en est le complément nécessaire et noble: de savoir estimer le bonheur, en en jouissant sans mauvaise conscience et, surtout de l'amplifier "en le reportant à celui qui nous l'octroie".

Pour Montaigne, en effet, le bonheur tient à une évaluation, à une élévation jusqu'à la joie de nos plaisirs et de nos voluptés, acte de jouissance qui est par lui-même action de grâces envers un Créateur inlassablement généreux. Ce Créateur, nous avons à le remercier pour le don qu'il nous a fait de notre corps, comme pour le don de notre âme. D'où, le blâme adressé par Montaigne à ceux qui veulent dissocier "hostre bastiment"; ceux-là manquent au devoir de gratitude envers Dieu, tout autant qu'ils s'exonèrent du devoir d'obéissance à notre condition humaine. Nous avons un corps qu'il ne faut pas considérer comme un mal nécessaire et un esprit qui ne doit pas, tel celui de Thalès, s'amuser à la contemplation de la voûte céleste (II, 12). A cet esprit, revient d'assumer le soin de notre corps par le bon sens, la tempérance, l'équilibre, tandis que notre corps est là pour donner à notre esprit ses possibilités et ses conditions d'exercice: "Mutuels offices". Par l'esprit qui éveille et vivifie la pesanteur du Corps, la sensation devient pensée, nous fait prendre conscience de notre relation avec le Créateur. Usage quasi-mystique, comme on l'a déjà relevé, de la sensation, où l'âme se cherche et se trouve et qui permet à Montaigne d'atteindre à une sorte d'état de grâce, à cette "absolue perfection et comme divine de sçavoyr jouyr loialement

de son estre" (III, 13): "Y a il quelque volupté qui me cha-
touille? Je ne la laisse pas friponer aux sens, j'y associe mon
ame, non pas pour s'y engager, mais pour s'y agreer, non pas
pour s'y perdre, mais pour s'y trouver" (III, 13).

Nous sommes loin, on le voit, d'une lâche et molle complai-
sance à soi-même, loin même de ce bonheur du plaisir présent que
Theillard de Chardin plaçait au dessus du bonheur de tran-
quillité, tout préoccupé de conserver l'acquis du passé, et en
dessous du bonheur de croissance vécu par les bâtisseurs, par
ceux qui sont tournés vers l'avenir. La volonté de bonheur chez
Montaigne, volontariste comme Theillard, mais autrement, est
volonté de perfection, qui donne à la vie d'ici-bas (la seule
dont il se préoccupe dans les "Essais") un prix supérieur par la
participation spirituelle à l'infini et à l'éternel qu'elle y
inclut, tout en permettant à l'homme de dépasser le décourage-
ment éphémère dont le fait souffrir son imperfection ontolo-
gique. Foncièrement anti-pessimiste, le chapitre "De l'Expér-
ience", plus que tout autre peut-être, appelle le lecteur au
devoir d'être heureux, d'être heureux d'un bonheur toujours
modéré (c'était déjà une prescription de la sagesse égyptienne),
sans cesse aiguisé, délicieux et grave à la fois, fait de
plénitude et de "contentement", celui-là même qui découvre
l'accord profond de la vie des hommes avec celle de la nature et
qui procure une extraordinaire impression d'harmonie et d'unité
de tout ce qui est. Tout est bien, car le Donneur "a fait
tout bon" (III, 13). Un bonheur apollonien en quelque sorte (et
le chapitre "De l'Expérience" se dit sous une invocation à
Apollon) où l'homme se coule aisément (c'est l'aisance et jamais
la tension que recherche essentiellement Montaigne) dans l'exi-
stence en s'accordant avec la nature, avec les êtres, avec les
choses. Un bonheur qui naît d'une communion retrouvée de soi-
même, avec la nature, avec les autres, avec soi-même, le bon-
heur d'une vie qui loin de se tordre dans l'effort bougon se
danse ("quand je danse, je danse"), dans la grâce et dans
l'action de grâces. Le bonheur de jouir d'une humanité totale,
consciente de ce qui la caractérise, de sa fragilité et de sa
force, de ses enracinements terrestres et de sa relation subli-
me avec un Créateur, auquel l'homme doit compte jusques à un
poil (plus que réaliste, l'image est biblique, ici) de l'ines-

timable présent dont il a été gratifié. C'est là qu'est le "bien réel", générateur d'authentiques améliorations, que Montaigne propose et qu'il oppose à ces malheurs dont l'homme s'afflige en les subissant et qui ne sont que les fruits amers des abstractions et des systèmes.

Pardonnez-moi de ne pas vous avoir donné une communication savante, de ne pas avoir donné dans la gravité pour un sujet assurément grave. Mais je passe mes vacances auprès du château de Montesquieu qui m'a redit cet été que la gravité était le bonheur des imbéciles. Aussi pour être heureux Montaigne ne voulait-il pas être grave; aussi n'ai-je pas voulu vous donner une raison supplémentaire de m'appliquer le mot de Montesquieu.

Je vous ai parlé simplement, "naïvement", avec mon cœur, comme il sied à quelqu'un qui souhaite le bonheur à ces amis que vous êtes.

Université Paris-Sorbonne
France

Robert Aulotte

MONTAIGNE I OBOWIĄZEK SZCZĘŚCIA

Spośród wielu oryginalnych myśli, jakie zawierają "Próby", pragnienie szczęścia, mimo niespokojnych czasów, w jakich powstały, nie schodzi na dalszy plan.

Natura, jak twierdzi Montaigne, jest dobra i nawet w tych nieszczęsnych czasach człowiek może doznawać radości. Jest w tym nawiązanie do koncepcji epikurejczyków, ale należy również docenić własny wkład autora.

Montaigne utrzymuje, że szczęście jest możliwe i że człowiek, który nic nie wie i któremu nie jest dane nic poznać, ma - poprzez naturalną rekompensatę - prawo do radości, prawo którego winien się domagać z całą stanowczością i bez fałszywego wstydu. Więcej - być szczęśliwym jest jego obowiązkiem, którego spełnienie wymaga refleksji, odwagi i szlachetności. Pozytywne prawo do szczęścia wynika nie tylko z praw natury, lecz także ze związków łączących człowieka z jego Stwórcą.

Montaigne nie daje uniwersalnej recepty na szczęście, mówi jedynie, że w jego przekonaniu źródło szczęścia tkwi w nas samym, że prawdziwa wolność to wolność psychologiczna i że należy poznać siebie samego, by osiągnąć poziom, do jakiego jest się stworzonym.

Pragnienie szczęścia u Montaigne'a to pragnienie doskonałości, która nadaje życiu doczesnemu wartość nadrzędną poprzez duchowy udział w nieskończoności i wieczności.

Z gruntu antypesymistyczne, "Próby" apelują do czytelnika o dążenie do szczęścia, o szczęście ustawicznie doskonalone, radosne i refleksyjne zarazem, "szczęście realne", które ma być lekarstwem na bóle i troski trapiące człowieka.